



FICHE ACTION TPE 5

Développer la présence de salariés compétents en santé sécurité au travail nommés référents santé sécurité en entreprise

Pilote

APST 37

Partenaires associés

Services de Santé
au Travail
CARSAT
OPPBTP
DIRECCTE
CCI
CRMA
Branches profes-

Cible

TPE tous secteurs
confondus

Janvier 2018

Descriptif

Informers les entreprises sur leur obligation de désigner un référent SST.

Accompagner les TPE dans la mise en place de référents SST

Déroulement de l'action

Phase 1 : Réaliser un état des lieux des démarches d'aide à la mise en place et à l'accompagnement des Référent SST. Identifier les conditions de déroulement et de réussite.

Phase 2 : Développer et accompagner la mise en place de référents SST d'entreprise.

Phase 3 : Assurer leur montée en compétence par la formation.

Phase 4 : Extension de la démarche aux autres départements en fonction du diagnostic départemental sur les référents SST.

Phase 5 : Animer des réseaux locaux de référents SST sur les thèmes de l'évaluation et la prévention des risques professionnels co-construits au niveau régional pour un déploiement local coordonné.

Phase 6 : Créer un outil de communication à destination des entreprises

Indicateurs

Nombre d'entreprises ayant mis en place ou recouru à un référent.

Nombre de participants aux réunions d'informations et « réseaux prévention ».

Nombre de rencontres « réseaux prévention ».

2018-2020 :
Phases 1, 2, 3, 4, 5 et 6

2020 : bilan
de l'action